

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 29381**

Intitulé

Maquilleur professionnel

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Acte Academie	Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

336 Coiffure, esthétique et autres spécialités de services aux personnes

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les principales activités du maquilleur(euse) professionnel(le) sont :

- conseiller des clients pour des maquillages en fonction des besoins, déterminer des maquillages adaptés
- réaliser des devis de prestations et commercialiser des prestations de maquillage
- réaliser des maquillages de transformation pour le cinéma, le théâtre
- fabriquer et poser des prothèses faites sur mesure dans le cadre de la transformation
- enseigner des techniques de maquillage, dans le cadre de cours de maquillage ou d'opérations de promotions
- échanger et collaborer avec des marques pour sélectionner des produits de maquillage de qualité
- gérer son activité professionnelle sur les plans administratifs et financiers
- manager une équipe de maquilleurs

Le (la) titulaire est capable de :

- Cadrer des missions et des prestations de maquillages en fonction des besoins et des attentes des clients
- Conseiller des clients sur des types de maquillages et les réaliser en sélectionnant les produits adaptés
- Former des clients à des réalisations de maquillages et à l'utilisation de produits et de techniques
- Gérer et développer une activité de maquilleur professionnel, de commercialiser de nouveaux produits et des prestations adaptées à des marchés

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le métier de maquilleur(euse) professionnel(le) s'exerce dans des lieux tels que :

- Institut de beauté, parfumerie, salons de coiffure,...
- Chaînes et sociétés de productions
- Etablissement médical (hôpital, clinique, ...)
- Studio photo

Dans les secteurs suivants :

- Commerce/grande distribution
- Industrie cosmétique
- Chaînes de télévision,
- Loisirs
- Evenementiel
- Mode, haute-couture, prêt à porter
- Parfumerie
- Services à la personne
- Spectacle, cinéma, compagnie de théâtre, théâtre nationaux, l'opéra, les comédies musicales

Types d'emplois accessibles

- Maquilleur(euse)
- Maquilleur(euse) beauté
- Maquilleur(euse) artistique
- Maquilleur(euse) effets spéciaux
- Maquilleur spectacle et théâtre
- Chef maquilleur(euse)
- Responsable maquillage

Codes des fiches ROME les plus proches :

L1501 : Coiffure et maquillage spectacle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

1. Analyse de besoins de clients, conseil et commercialisation de prestations de maquillages personnalisés
2. Réaliser un maquillage
3. Conception et animation d'ateliers de formation et de cours de maquillage
4. Développer son activité professionnelle et artistique

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 29381 - Développer son activité professionnelle et artistique	<p>Descriptif : Les enjeux du développement d'une activité de maquilleur(euse) professionnel(le)</p> <p>Modalités d'évaluation : Rapport d'expérience professionnelle : Les enjeux du développement d'une activité de maquilleur(euse) professionnel(le)</p>
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 29381 - Réaliser un maquillage	<p>Descriptif : Rechercher et sélectionner des produits de maquillage adaptés à des types de peaux et aux caractéristiques de visages, utiliser différentes techniques et des ustensiles, réaliser des maquillages en respectant les attentes du client</p> <p>Modalités d'évaluation : Mise en situation professionnelle : Réalisation d'un maquillage d'embellissement et de transformation</p>
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 29381 - Conception et animation d'ateliers de formation et de cours de maquillage	<p>Descriptif : Organiser un atelier de formation à des techniques de maquillage</p> <p>Modalités d'évaluation : Mise en situation pratique : Organiser un atelier de formation à des techniques de maquillage</p>
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 29381 - Analyse de besoins de clients, conseil et commercialisation de prestations de maquillages personnalisés	<p>Descriptif : A partir de cas de clients et d'informations sur des prestations attendues, identifier les besoins et les attentes pour éditer une proposition de prestation de maquillage avec un devis détaillant les tarifs</p> <p>Modalités d'évaluation : Mise en situation professionnelle : Cadrage et définition d'une mission de maquillage</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est exclusivement composé de professionnels en activité. Il est composé de 5 personnes : - 1 président professionnel extérieur à l'établissement - 4 professionnels du secteur non intervenant dans l'établissement + - Le Directeur de l'Acte Académie (qui ne prend pas part aux délibérations) à parité employeurs et salariés
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Le jury est exclusivement composé de professionnels en activité. Il est composé de 5 personnes : - 1 président professionnel extérieur à l'établissement - 4 professionnels du secteur non intervenant dans l'établissement + - Le Directeur de l'Acte Académie (qui ne prend pas part aux délibérations) à parité employeurs et salariés

En contrat de professionnalisation	X	Le jury est exclusivement composé de professionnels en activité. Il est composé de 5 personnes : - 1 président professionnel extérieur à l'établissement - 4 professionnels du secteur non intervenant dans l'établissement + - Le Directeur de Acte Académie (qui ne prend pas part aux délibérations) à parité employeurs et salariés
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2016	X	Le jury est exclusivement composé de professionnels en activité. Il est composé de 5 personnes : - 1 président professionnel extérieur à l'établissement - 4 professionnels du secteur non intervenant dans l'établissement + - Le Directeur de Acte Académie (qui ne prend pas part aux délibérations) à parité employeurs et salariés

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 8 décembre 2017 publié au Journal Officiel du 21 décembre 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau III, sous l'intitulé "Maquilleur professionnel" avec effet au 30 juillet 2013, jusqu'au 21 décembre 2020.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

De 20 à 30 titulaires par an

Autres sources d'information :

Acte Académie

Lieu(x) de certification :

Acte Académie : Nord-Pas-de-Calais Picardie - Nord (59) [lille]

Acte Académie

2 rue d'isly

59000 Lille

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Acte Académie - 2 rue d'isly - 59000 Lille

Historique de la certification :